



Demande de remboursement de pret a la conso trop élevée

Par **mary13**, le **04/10/2010** à **11:50**

Bonjour,
je voudrai savoir si quand on a un probleme de remboursement de pret à la consommation, est ce que la maison de credit pour laquelle je suis débitrice peut par l'intermediaire d'un huissier de justice m'obliger à payer une somme que je suis dans l'impossibilité de donnée le montant étant trop élevée pour mes ressources. Je n'ai bien entendu jamais refusé de regler.
Merci de votre reponse